

Perspectives de guérison et de réconciliation

En quoi consistent la guérison et la réconciliation communautaires?

Dès qu'il fut mis sur pied en juillet 2006, le comité consultatif a cherché à communiquer avec la collectivité de Cornwall. De nombreuses réunions avec des groupes de toutes tailles ont fourni l'occasion de comprendre le point de vue de la collectivité sur la tâche que le gouvernement de l'Ontario a définie à l'égard de la phase 2 de la présente enquête¹. Lorsque ce travail a commencé, deux questions revenaient sans cesse : « Selon vous, à quoi ressembleraient la guérison et la réconciliation communautaires? » et « Que faudrait-il pour favoriser la guérison et la réconciliation communautaires à Cornwall et Stormont, Dundas et Glengarry? »

En ce qui concerne la guérison, un grand nombre de gens ont dit qu'à leur avis, la guérison était quelque chose de personnel, et non pas une expérience qu'une collectivité peut vivre. Une personne pourrait guérir à la suite de counselling ou d'une thérapie de groupe ou après avoir pris part à un mentorat. Elle pourrait guérir à la suite de rencontres individuelles avec les représentants des institutions si des excuses lui étaient transmises ou tout au moins si on exprimait de l'empathie envers elle en ce qui concerne les événements survenus dans le passé ou du regret pour une certaine conduite. Une personne survivante pourrait guérir si ses souffrances antérieures et ses réalisations personnelles étaient validées et reconnues. Une personne pourrait guérir si on lui donnait l'occasion de raconter son expérience de vie difficile, dans un contexte privé, avec un groupe d'auditeurs compatissants. Les professionnels pourraient guérir si on leur donnait la formation

1. Voir l'annexe B pour obtenir une liste des réunions communautaires; des sommaires de ce qui a été dit à chaque réunion ont été affichés sur notre site Web. Les idées traitées dans ce chapitre ont été mentionnées durant ces réunions.

et les outils leur permettant d'exceller dans les aspects difficiles de leur travail en ce qui concerne les mauvais traitements d'ordre sexuel ou si on les exonérait d'actes répréhensibles. Selon certaines personnes, le point culminant de la guérison individuelle pouvait faire partie de celle de la collectivité, soutenant que, si l'ensemble de la collectivité constatait que les personnes blessées dans le passé avaient pu guérir sur le plan personnel, cela pourrait avoir un effet de guérison sur l'ensemble de la collectivité.

D'autres situaient la guérison communautaire comme l'aboutissement de projets ou d'une infusion de ressources. Elles soutenaient que, si la collectivité se percevait comme ayant les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des activités et prendre des mesures visant à soutenir une collectivité vibrante et compatissante, cela constituerait une guérison. Si Cornwall est perçue comme un lieu d'innovation et de leadership, cette nouvelle identité guérirait une collectivité qui a vécu la douleur de la notoriété. Dans la mesure où il y a un sentiment de dynamisme, de fierté et d'exaltation, qu'il y a des événements intéressants et inclusifs que l'on peut espérer, la collectivité s'en remettrait. De nombreuses personnes ont vu ce genre de guérison se manifester dans le renouveau communautaire – une explosion de projets et d'événements positifs qui renouent les liens de la coopération et de la bonne volonté.

Il y a un troisième sentiment de guérison communautaire, l'idée que le préjudice qui est à l'origine du besoin de guérison doit être déterminé, puisque des excuses publiques doivent être présentées. Dans cette vision de la guérison, les dirigeants communautaires et institutionnels reconnaîtraient auprès de la collectivité que toute lacune antérieure a non seulement blessé des êtres humains, mais aussi l'ensemble de la collectivité. Cette reconnaissance s'accompagnerait d'engagements de leur part d'apporter des changements ou de les soutenir au nom de la collectivité². Pour certains, cela engloberait des activités communautaires qui mettent l'accent à la fois sur l'aspect commémoratif et prospectif. D'autres ont recherché la création d'un lieu symbolique de souvenir et d'activités de reconnaissance. Les activités communautaires ont été décrites de différentes façons, allant d'une journée de sensibilisation ou de formation professionnelle à des activités plus joyeuses axées sur la jeunesse, telles qu'une journée de sensibilisation à laquelle on pourrait inviter les élèves et les étudiants à participer avec de la musique, des œuvres d'art, des nouvelles ou de la poésie s'inspirant d'un thème approprié. On a suggéré que ces créations estudiantines puissent être associées à l'art ou à la création littéraire de survivants adultes. Parmi les autres idées qui se sont dégagées, mentionnons une activité « portes ouvertes » pour

2. Voir, par exemple, les observations de la phase 2 de Citizens for Community Renewal, p. 2.

l'ensemble de la collectivité qui comprendrait des installations destinées à ceux et celles qui ont été victimes de violence afin d'accueillir et d'intégrer les survivants à la collectivité. Les idées créatives comprenaient une vente de garage à l'échelle de Cornwall, qui permettrait de faire don d'une partie des sommes recueillies aux organismes qui offrent des services aux adultes survivants et qui serait à la fois une activité plaisante et une façon de faire participer une plus grande partie de la population. Enfin, et surtout, certains ont suggéré que le souvenir de ceux et celles qui ont été victimes de violence devrait être intégré aux activités communautaires. Cela s'est produit lorsque le Jardin aquatique patrimonial de Walkerton a été inauguré à la suite de la tragédie survenue dans cette ville sur le plan de l'approvisionnement en eau, qui a mené à l'enquête publique sur Walkerton présidée par le commissaire Dennis R. O'Connor³.

La création de lieux commémoratifs symboliques a été suggérée comme autre moyen possible de contribuer à la guérison de la collectivité. Ces lieux ont été décrits différemment soit comme jardins ou installations communautaires, soit comme plage familiale ou terrain de basket-ball et encore comme monument permanent, qui serait cependant précieux pour l'ensemble de la collectivité⁴. Un monument commémoratif spécialement consacré aux survivants a également été proposé⁵, parallèlement à un jour du souvenir ou de reconnaissance ou à certaines des activités communautaires décrites précédemment.

La réconciliation a été décrite le plus souvent comme le rétablissement de relations positives. En ce qui a trait aux institutions, on faisait habituellement référence au rétablissement de la confiance en leur capacité d'agir dans le meilleur intérêt des clients et du public⁶. Certains observateurs ont perçu la réconciliation comme comportant également des interactions et une coopération plus poussées entre les institutions ou une meilleure collaboration entre les fournisseurs de services, démontrant une volonté de faire preuve de plus de souplesse afin de venir en aide à ceux et celles qui en ont besoin.

-
3. La gouverneure générale, Adrienne Clarkson, a inauguré le monument commémoratif le 16 juin 2001 devant une foule de 1 000 personnes, déclarant : « Nous vous voyons faire bon visage, surtout quand la peine et la douleur sont encore si proches et tellement répandues. Mais vous êtes déterminés à vous tourner vers l'avenir. Et cela nous inspire tous en tant que citoyens. » Archives numériques du réseau anglais de Radio-Canada.
 4. Voir, par exemple, les idées énoncées dans le compte rendu de la réunion de quartier qui s'est tenue le 13 septembre 2007, p. 3.
 5. Voir, par exemple, l'observation de la phase 2 du groupe des victimes, p. 8, et l'observation de la phase 2 de Citizens for Community Renewal, p. 5 et annexe D.
 6. Voir, par exemple, les observations de la phase 2 de la Société de l'aide à l'enfance des comtés unis de Stormont, Dundas & Glengarry, p. 1.

Certains ont également décrit la réconciliation comme le fait de se réconcilier avec le passé. Une fois qu'un compte rendu du passé faisant autorité est exprimé clairement, a-t-on fait valoir, la discorde associée à la grande disparité des faits relatés dans la collectivité se dissiperait. Cela pourrait se traduire par une plus grande volonté de travailler ensemble sur le plan communautaire et par un meilleur consensus sur ce qui doit être fait pour l'avenir.

La réconciliation a également été perçue comme portant sur les progrès à venir. Selon cette vision, quels que soient les désaccords historiques ou actuels qui aient existé à propos de l'interprétation des événements passés, s'il y avait un consensus quant à ce qui doit être fait dans l'avenir, cela pourrait constituer un milieu de réconciliation. Puisque la collectivité travaillerait en collaboration à des projets, des activités et des processus, il serait possible de rétablir des relations affaiblies et d'en établir de nouvelles. Cette idée de projets inspirants et d'initiatives partagées est un point vers lequel les idées de guérison et de réconciliation convergeaient le plus souvent.

Ceux et celles qui percevaient la guérison comme un processus personnel et qui n'adoptaient pas l'idée de guérison communautaire voyaient tout de même la réconciliation comme un objectif indépendant qui s'appliquait à la collectivité dans son ensemble. Quels que soient les points de vue sur la guérison ou la réconciliation, elles étaient généralement considérées, dans un contexte communautaire, comme un processus, un périple et non pas une destination, un voyage qui a commencé, mais qui a encore beaucoup de chemin à parcourir.

Qu'est-ce qui a été fait pour favoriser un milieu de guérison et de réconciliation?

Le mandat de la présente Commission d'enquête

Lorsque le gouvernement de l'Ontario a créé cette Commission d'enquête, il lui a donné un mandat particulier, à savoir « faire rapport sur les processus, les services ou les programmes susceptibles de favoriser la guérison et la réconciliation communautaires⁷ ». Il s'agissait d'un objectif essentiel pour le travail de la phase 2. Lorsque nous avons entrepris ce mandat, mon comité consultatif et moi-même avons dû examiner de quelle manière nous pouvions évaluer pour les autres ce qui créerait un environnement favorisant la guérison et la réconciliation. Une façon manifeste consistait à demander à la collectivité d'élaborer sa propre définition de ce qui serait utile. D'entrée de jeu, il était clair que nous ne pouvions pas dresser immédiatement une liste formelle d'initiatives qui, une fois réunies,

7. Décret 558/2005 du 14 avril 2005. Ce décret a été affiché sur le site Web de l'Enquête publique sur Cornwall.

mèneraient aux résultats souhaités. Cela s'explique du fait que nous avions du travail à accomplir avant d'atteindre le stade où les personnes touchées étaient prêtes à dialoguer à propos d'un avenir collectif. Mon comité consultatif m'a signalé dès le début que bien des personnes et des organismes n'étaient pas encore à ce stade. Par exemple, certains survivants ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas assister aux rencontres si des représentants de certaines institutions étaient présents; en même temps, certains représentants d'institutions ont indiqué qu'ils ne pouvaient rencontrer ceux et celles qu'ils percevaient comme ayant une position accusatoire à leur endroit. Afin de formuler des recommandations raisonnables et acceptables en matière de guérison et de réconciliation, nous avons dû en premier lieu favoriser un contexte qui permettait tout au moins de parler d'un avenir partagé.

Cette réalité nous imposait une démarche plus active à la phase 2 et nous amenait à reconnaître que des processus créatifs, sensibles et réitératifs pour aborder la réconciliation et la guérison communautaires faisaient partie intégrante de toute recommandation bien fondée. Comme je l'ai expliqué dans une déclaration que j'ai faite lors d'une assemblée publique locale qui s'est tenue le 2 mai 2007⁸ :

Dans le cadre de la réalisation de notre travail de la phase 2, nous pouvons « essayer » différentes idées et méthodes. Certaines peuvent s'avérer erronées, tandis que d'autres ne le sont peut-être pas immédiatement, mais peuvent le devenir au fil du temps. Certaines idées ne fonctionneront peut-être pas, mais il valait vraiment la peine d'en parler ou d'essayer. Voici où nous courons plus de risques – les uns avec les autres, avec des idées, avec le travail acharné qui consiste à obtenir un consensus et à respecter les différences.

Tout au long de la phase 2, nous avons fait des efforts pour favoriser un contexte réceptif à la discussion, de sorte que les meilleures démarches de guérison et de réconciliation, qui ont émergé de la collectivité, obtiennent un appui et puissent être mises en œuvre de façon pratique. Nos processus ont été conçus de manière à veiller à ce que les recommandations d'initiatives précises pour Cornwall et Stormont, Dundas et Glengarry ne soient pas des concepts théoriques importés d'ailleurs, mais des solutions « faites à Cornwall » avec des champions issus de « Cornwall ». Voilà pourquoi une bonne partie du travail de mon comité consultatif a consisté à prendre contact avec les différentes parties de la collectivité – afin de trouver et d'appuyer ces solutions et ces champions.

8. Déclaration du commissaire G. Normand Claude du 2 mai 2007.

Travailler pour la guérison et la réconciliation communautaires

Afin de favoriser un contexte où les gens pourraient se réunir pour définir des initiatives de guérison et de réconciliation communautaires, nous nous sommes engagés dans un processus d'amorce d'un dialogue communautaire nécessaire. À cet égard, le comité consultatif et moi-même avons eu la chance de bénéficier des conseils de Ben Hoffman, artisan international chevronné de la paix et membre de mon comité consultatif.

Les membres du comité consultatif ont commencé par tenir une série de réunions à participation restreinte dans la région de Cornwall⁹. Ils ont rencontré individuellement des représentants d'établissements, des organismes de services, des survivants, des professionnels, des représentants municipaux, etc. L'objectif était de permettre aux gens de se rencontrer en privé, où ils se sentiraient à l'aise de dire ce qu'ils voulaient, sans craindre de s'exposer à la critique ou à la constitution d'un dossier officiel. Le comité consultatif a commencé à voir émerger des thèmes et des idées de projets.

La prochaine étape consistait à élargir le dialogue. À cette fin, des « assemblées publiques » à participation plus large ont été tenues. Notre première réunion publique, qui a eu lieu le 7 mai 2007, sous le thème « Instaurer l'espoir, la confiance et la fierté », a permis de mettre l'accent sur la phase 2; depuis le début de la phase 1, l'audition des témoins nous avait amenés inévitablement à nous concentrer sur cette phase. Cette première réunion publique comprenait une présentation de Peter Jaffe, qui avait pour but de favoriser une compréhension mutuelle des réactions courantes à la violence sexuelle faite aux enfants et aux jeunes gens. Elle a amené les participants à démontrer plus d'ouverture et à vouloir parler avec les autres. La présentation de M. Jaffe a en outre fait ressortir clairement un obstacle à la réconciliation : certaines personnes ne perçoivent pas la nécessité de guérir, n'acceptent pas que l'incidence des mauvais traitements subis pendant l'enfance peut durer une vie entière et ne comprennent pas pourquoi les gens ne « continuent tout simplement pas à vivre leur vie ». Afin de surmonter cet obstacle, il importe d'en prendre conscience.

De nombreuses idées se sont dégagées des réunions publiques et les gens étaient intéressés à les approfondir pour voir s'il était possible d'en arriver à un consensus. Un groupe ayant pour nom PrévAction a vu le jour à la suite de l'intérêt manifesté. Je comprends que le nom du groupe vise à communiquer l'intérêt principal de ses membres, c'est-à-dire prendre des mesures pour prévenir la violence sexuelle faite aux enfants et aux jeunes gens. Les membres de PrévAction se veulent des catalyseurs du changement : transformer les idées en

9. Voir l'annexe B, Événements entourant l'Enquête publique sur Cornwall, phase 2, convocation de réunions avec le comité consultatif.

réalité. Les membres de PrévAction ont pris un engagement ferme de cinq ans selon lequel ils serviront de catalyseurs sur les plans du renouvellement communautaire, de la sensibilisation et des initiatives de compassion au sein de leur collectivité.

Au moment où PrévAction a vu le jour, nous avons déjà constaté que les gens disaient que le dialogue était valable, mais que la phase 2 ne devrait pas se limiter « aux paroles, mais qu'il fallait passer à l'action ». Cela a été corroboré à des réunions de quartier qui se sont tenues à différents endroits de Cornwall. Bien que de nombreuses personnes aient constaté que le fait d'en parler était fort valable, puisque cela pouvait commencer à changer les relations et à favoriser un consensus, on a commencé à ressentir le besoin d'accomplir davantage afin de faire progresser les idées émanant de la collectivité.

À la suite des réunions de quartier, la collectivité de Cornwall a élaboré ses propres paramètres pour les initiatives de la phase 2. Par exemple, un grand nombre de personnes se préoccupaient de ce que les solutions élaborées pour Cornwall devaient également fonctionner dans un plus petit centre. Ce thème a été consigné dans le procès-verbal d'une réunion de quartier qui s'est tenue à l'école Viscount Alexander¹⁰ :

On a insisté pour que nous trouvions des solutions de guérison et de réconciliation qui correspondent à la réalité de la petite ville de Cornwall. Par exemple, dans les plus petites communautés, nous devons penser plus en fonction de centres polyvalents que de centres à usage unique. Cornwall ne peut se permettre des centres à usage unique. On a proposé que les différents groupes et services partagent mieux leurs ressources.

Ce qui est très intéressant, c'est qu'au moment où les réunions de quartier ont eu lieu, de nombreuses personnes qui avaient fait savoir auparavant qu'elles n'étaient pas à l'aise en présence de certaines « autres personnes », assistaient à ces réunions ensemble. Dans de nombreux cas, elles s'entendaient pour reconnaître certaines choses ou trouvaient qu'elles pouvaient être en désaccord ou écouter le point de vue des autres avec respect. Dans le cadre du processus d'élargissement de la discussion avec la collectivité, Gail Kaneb, membre du comité consultatif, a donné un compte rendu au conseil de la ville de Cornwall sur la phase 2 le 13 août 2007.

Au moment où les projets ou services visant à appuyer la guérison et la réconciliation commençaient à se concrétiser, le comité consultatif m'a prodigué

10. Compte rendu de la réunion de quartier qui s'est tenue le 13 septembre 2007, p. 4.

des conseils, que j'ai acceptés, sur la nécessité d'offrir un meilleur soutien aux survivants. Contrairement aux institutions ou aux organismes de services, les survivants n'ont pas l'infrastructure nécessaire pour soutenir leurs efforts; ils n'ont pas de locaux pour tenir des réunions, ni de matériel informatique ou d'employés. Cela signifie que les survivants avaient l'impression d'être défavorisés en soumettant leur cas à la Commission relativement aux programmes ou aux services de la phase 2 ou en traitant d'égal à égal avec les institutions ou les organismes de services. Il était essentiel de régler cette question afin de s'assurer que les solutions de guérison et de réconciliation communautaires tiennent compte du point de vue des survivants.

Le financement d'un programme pilote de mentorat à Cornwall faisait partie des initiatives. La formation a été offerte par The Gatehouse^{md11}, un organisme respecté de Toronto qui possède de nombreuses années d'expérience en activités de mentorat. Les survivants de la région de Cornwall ont été formés pour offrir amitié et soutien aux autres survivants de violence sexuelle. Les mentors ont bénéficié d'une formation structurée pour mieux comprendre l'expérience de vie après avoir été victime de violence sexuelle et perfectionner leurs compétences pour venir en aide aux autres tout en fonctionnant selon des paramètres appropriés et en mettant en place les mesures de protection nécessaires. Aujourd'hui, huit hommes et femmes jouent bénévolement le rôle de mentors à Cornwall. Outre le programme de mentorat, j'ai autorisé le financement de la formation des survivants en matière de leadership. Les participants à la formation ont ainsi acquis des compétences concernant le travail auprès d'autres survivants pour faire progresser les intérêts collectifs de ces derniers. Ceux et celles qui ont participé à la formation en mentorat et en leadership ont bénéficié de leur collaboration avec Janet Handy, membre du comité consultatif, dont l'expérience professionnelle et personnelle constitue un modèle exemplaire de leadership avancé pour les survivants à Cornwall. Dans toutes ces activités, je voulais donner aux survivants les outils nécessaires pour travailler avec les institutions, les groupes communautaires et les organismes de services.

Les survivants ont certes profité des possibilités qui leur ont été offertes. L'équipe de leadership des survivants a proposé d'effectuer sa propre recherche sur ce dont les survivants de Cornwall avaient besoin pour appuyer la guérison

11. Le Gatehouse mène des enquêtes sur les mauvais traitements infligés aux enfants et offre un contexte de type familial pour la divulgation aux policiers et aux services de protection de l'enfance par les enfants eux-mêmes des mauvais traitements qui leur ont été infligés. Le Gatehouse fournit également des services de soutien aux adultes dont la vie a été marquée par des mauvais traitements, misant sur la résilience de ces adultes. Le Gatehouse, qui est situé dans un bâtiment historique du secteur riverain de Toronto, est en activité depuis plus de dix ans.

et la réconciliation¹². Pendant qu'elle travaillait à ce projet de recherche, elle a tenu des haltes-accueil hebdomadaires à un endroit situé à Cornwall, accueillant d'autres survivants à des soirées de groupe. Puisque l'isolement social est une expérience commune que vivent ceux et celles qui ont des antécédents de mauvais traitements, ces activités contribuent à la guérison qui est inhérente à la rupture de l'isolement social.

PrévAction a également mis la main à la pâte. Dans le cadre de la recherche de la phase 2, cet organisme a reçu des fonds pour mener des recherches sur diverses initiatives possibles de réconciliation et de renouvellement communautaires que la collectivité a définies. L'une des activités très utiles que PrévAction a accomplies consistait en une série de consultations communautaires auprès de cinquante organismes à l'occasion de huit réunions distinctes¹³. Cela a permis de tester d'éventuelles initiatives de la phase 2 en les soumettant à ceux et celles qui auraient des idées et des renseignements précieux à cet égard. Comme l'a mentionné un participant : « J'ai aimé que l'invitation de PrévAction ait été lancée aux fournisseurs de services. Il est important de demander aux gens ce qu'ils *pensent*¹⁴. » Ce qui m'intéressait, à ce stade, c'était que le personnel de la Commission ne jouait plus un rôle direct dans ces réunions. La collectivité tenait ses propres discussions à propos des résultats souhaités pour la phase 2 de l'Enquête publique sur Cornwall.

Un autre groupe de personnes exceptionnelles de la région avait également vu le jour – Shelter 2015. Sous la direction de Glen Grant, avec l'appui de Jamie Marsolais, il s'est employé à rechercher ce que pourrait exiger l'établissement d'un programme souple d'hébergement à Cornwall¹⁵. Nous en étions arrivés à un stade où la collectivité commençait à définir sa propre vision de la phase 2.

Afin de maintenir les lignes de communication ouvertes, tous les rapports de recherche ont été affichés sur notre site Web, ainsi qu'un résumé de chaque réunion publique et de quartier. Cela a permis à tous les intéressés de savoir ce qui se disait et se faisait.

Pendant que des activités étaient entreprises pour obtenir des renseignements sur des projets possibles pour la région de Cornwall dans le cadre du mandat de

12. Équipe de leadership des survivants, « Recherche et étude de faisabilité : Centre de ressources communautaires pour la guérison des adultes » (Projet de recherche active de l'enquête, 31 janvier 2009).

13. PrévAction, « Rapport à la phase 2 de l'Enquête publique sur Cornwall » (Projet de recherche active de l'enquête, 26 septembre 2008), p. 4; un résumé des forums de consultation des dirigeants communautaires est publié à partir de la p. 44.

14. *Ibid.*, p. 44.

15. Shelter 2015 Committee : « Rapport : Proposition de recherche pour un refuge d'urgence à Cornwall (Ontario) (projet de recherche de la phase 2 de l'enquête, 10 décembre 2008).

guérison et de réconciliation, nous nous sommes rendu compte d'un autre obstacle à éliminer. Dans certains cas, les progrès vers la réalisation d'un consensus se sont interrompus parce que certaines relations avaient été tellement endommagées que les conversations nécessaires n'avaient pas lieu. Certaines personnes voulaient savoir si des réparations étaient possibles, mais il leur manquait une structure ou un processus pour aller de l'avant. Par conséquent, j'ai autorisé Jan Handy et Ben Hoffman, membres du comité consultatif, à se tenir à la disposition des intéressés pour des activités de médiation ou d'animation, individuelles ou de groupe. Cela comprenait la convocation de réunions traditionnelles, mais également de cercles de guérison. En outre, neuf médiations individuelles ont été tentées, dont cinq sont allées de l'avant. Ce travail a ajouté un élément nécessaire pour favoriser un milieu où l'on pourrait en arriver à un consensus à l'égard des processus, des services ou des programmes de guérison et de réconciliation communautaires. Il faisait également partie d'un processus cumulatif qui a mené à la conclusion de certains partenariats, puisque des particuliers et des organismes ont découvert des objectifs qui étaient des sources d'inspiration et des façons de réaliser des progrès vers l'atteinte d'objectifs mutuels.

Que faut-il faire pour favoriser un milieu propice à la guérison et à la réconciliation?

Certains fondements de la guérison et de la réconciliation communautaires dans la région de Cornwall sont déjà en place. Si on leur accorde un meilleur soutien et plus de temps, une différence énorme peut en découler sur le plan de l'environnement communautaire et des perspectives. J'aimerais aborder ces éléments prometteurs et souligner le soutien et le temps nécessaires pour la guérison et la réconciliation communautaires.

La présence d'un groupe de survivants qui désire collaborer avec d'autres membres de la collectivité est essentielle. Un groupe a vu le jour grâce à la formation en mentorat et en leadership et aux efforts des survivants eux-mêmes. Il a entamé un processus permettant d'appuyer les survivants et de parler avec des organismes et institutions communautaires. Comme je l'ai mentionné au chapitre I, aucune solution ne sera fructueuse sans l'engagement des survivants. Aussi bien intentionné que l'on puisse être, on ne peut définir ce dont les survivants ont besoin. De plus, le fait de collaborer à un travail qui consiste à aider les autres comporte sa dose de dignité et de guérison.

Au chapitre 3, je formule des recommandations précises relativement au soutien d'un Centre de ressources communautaires pour la guérison des adultes qui créera un point de rencontre pour les survivants de Cornwall et de la région. Le soutien de ces services est essentiel à la guérison et à la réconciliation communautaires, mais cela ne suffit pas. Les survivants ont également besoin de s'engager avec d'autres

membres de la collectivité si l'on aspire à la réconciliation communautaire. Grâce au processus de collaboration, les relations peuvent s'améliorer. Le respect et l'estime peuvent remplacer la méfiance grâce au processus d'observation et d'expérimentation de la sincérité des motifs des autres.

PrévAction est le deuxième élément présent dans la collectivité de Cornwall. Ce groupe comprend des membres provenant d'institutions locales et de la collectivité élargie. Son objectif consiste à agir comme catalyseur du changement, pas nécessairement à le mettre en œuvre ou à le diriger, mais à assumer tout rôle nécessaire pour passer de la vision à la réalité. À cette fin, PrévAction a démontré sa volonté et sa capacité de travailler avec les institutions locales et l'ensemble de la collectivité, mais aussi, ce qui est encore plus important, de s'employer à établir des relations respectueuses et constructives avec les survivants.

Au chapitre 3, je formule des recommandations précises pour appuyer PrévAction afin que ce groupe poursuive son travail à titre de catalyseur et de partenaire des survivants. Encore une fois, il est essentiel d'appuyer ce processus, mais cela ne suffit pas pour favoriser la guérison et la réconciliation communautaires. L'énergie et les compétences que l'on trouve au sein de PrévAction doivent être intégrées à l'établissement des priorités communautaires et à la gestion des processus afin que les ressources mises à la disposition des intervenants pour assurer la guérison et la réconciliation communautaires soient améliorées et employées judicieusement. Comme les gestes parlent d'eux-mêmes, le bon exemple et la démonstration de motivations sincères peuvent permettre d'établir des rapports et des relations de réciprocité.

La collectivité de Cornwall peut compter sur un troisième élément : le campus de Cornwall du Collège Saint-Laurent. Ce collège envisage de créer un centre d'excellence à Cornwall, qui dispenserait des cours à ceux et celles qui assurent la prestation de services aux survivants adultes ainsi qu'aux enfants et aux jeunes qui ont des antécédents de violence sexuelle. Il veut former des professionnels dans le cadre d'un programme d'études supérieures, offrir une formation spécialisée intensive en sessions d'été et mettre en place des capacités de recherche. Il a l'intention d'offrir des possibilités de stage dans des organismes de services de Cornwall, dont les étudiants et les organismes pourraient tirer parti. De même, le Collège Saint-Laurent se propose de faire participer des survivants à la conception des programmes d'études et aux débats avec des étudiants. De cette façon, on prend en compte et on respecte les points de vue des survivants, comme il se doit. Un objectif du Collège consiste à permettre aux survivants qui en ont la possibilité de devenir étudiants eux-mêmes, de sorte que leur formation professionnelle, conjuguée à leur expérience personnelle, puisse être mise au service d'autres survivants. Le Collège pourrait également être un point de convergence pour une série spéciale de conférences qui seraient accessibles à tous les professionnels de la collectivité, poursuivant ainsi une partie de la

sensibilisation et de la formation qui ont été amorcées dans le cadre de la présente enquête.

Au chapitre 3, je formule des recommandations précises pour appuyer le Collège Saint-Laurent afin qu'il crée un centre d'excellence à Cornwall. Encore une fois, je perçois le soutien de ce programme comme essentiel à la guérison et à la réconciliation communautaires, mais pas comme étant suffisant. Le fait qu'un établissement d'enseignement s'engage à travailler avec des survivants permet d'intégrer et d'élargir l'incidence de la réconciliation communautaire. Au fil du temps, les attentes et la compréhension évoluent et le travail des catalyseurs peut prendre fin, mais l'importance accordée à l'éducation au sein d'une collectivité assure la continuité du changement.

L'organisme Citizens for Community Renewal, partie aux phases 1 et 2 de la présente enquête, est le quatrième collaborateur que j'identifierais aux fins de la guérison et de la réconciliation communautaires. J'ai trouvé que l'intérêt que cet organisme a manifesté à l'égard de la phase 2 était authentique et constructif, ce que j'ai beaucoup apprécié. Cornwall et sa région ne devraient jamais perdre de vue la perspective et l'énergie de cet organisme dans le cadre de toute activité future. Bien que Citizens for Community Renewal n'ait présenté aucune demande de financement, il a démontré son soutien à plusieurs initiatives axées sur les survivants et la collectivité¹⁶. Puisqu'il représente une autre voix bien intentionnée et bien informée de la collectivité, sa participation soutenue contribuera très certainement à un avenir de guérison et de réconciliation.

J'en conclus que ces quatre groupes pourraient représenter une force positive pour la guérison et la réconciliation communautaires s'ils étaient réunis. J'ai formulé des recommandations précises sur la façon dont ces groupes pourraient travailler ensemble, tout en préservant les priorités et les objectifs qui leur sont propres.

Le mécanisme que j'entrevois pour cette collaboration en vue d'assurer la guérison et la réconciliation communautaires comprendrait l'institution d'un fonds réservé de 5 millions de dollars du gouvernement de l'Ontario. Je perçois ce fonds comme une forme non officielle de fiducie de réconciliation, dont les représentants des organismes mentionnés seraient officieusement les fiduciaires. Ils auraient la possibilité de retirer une petite partie des fonds pour fonctionner et faire rapport régulièrement à la collectivité élargie. Compte tenu de l'expérience antérieure qui s'est avérée positive, je crois également valable de permettre à ce

16. Citizens for Community Renewal, observations de la phase 2, « Guérison et réconciliation » (20 février 2009); le CCR a appuyé un centre de protection de l'enfance à Cornwall, un refuge sécuritaire pour hommes, un monument commémoratif pour les survivants et la création d'une société de développement communautaire servant de catalyseur pour le renouvellement communautaire et la promotion d'une meilleure inclusion.

groupe de retenir les services d'un facilitateur pour aider à améliorer constamment les relations et regagner la confiance de la collectivité. En effet, je suggère que cela *devrait* être fait, tout au moins pendant un certain temps, parce qu'un facilitateur pourrait être une source cohérente de renseignements et d'orientation et un moyen d'évaluer les réponses aux demandes de réunions, de discussions individuelles ou de cercles de guérison, qui pourraient s'avérer nécessaires ou souhaitables dans le processus de réconciliation communautaire. D'autres personnes ont également laissé entendre qu'un certain type de facilitateur était nécessaire. Différentes idées ont été mises de l'avant à cet égard, par exemple, par Monseigneur Paul-André Durocher, évêque d'Alexandria-Cornwall¹⁷, et Citizens for Community Renewal¹⁸. Toutefois, le choix d'un facilitateur devrait être laissé à la discrétion du groupe. Ce groupe prendrait également les décisions, dans les limites de certains paramètres, relatives à la façon dont les fonds devraient être attribués afin de faire progresser la guérison et la réconciliation communautaires. Il établirait, après en avoir parlé avec les bailleurs de fonds, une structure de gouvernance appropriée concernant notamment le nombre de représentants de chaque organisme, les règles de convocation et de présidence des réunions et les processus de prise de décisions. Le groupe qui agit au nom de la fiducie de réconciliation aurait certainement besoin d'établir des priorités, à savoir si des fonds devraient être consacrés à certains services ou prévoir le financement des immobilisations dont les programmes ont besoin. Lorsque ces décisions sont prises en groupe, tout sentiment d'exclusion est atténué et un but commun est établi.

Je ne fais pas cette proposition de façon irréaliste. Bien entendu, il n'est pas facile d'établir des priorités relatives et une somme de 5 millions de dollars n'est pas une largesse sans bornes. Les solutions de rechange ne sont toutefois pas souhaitables : les décisions sont prises à l'extérieur de Cornwall et de la région ou il n'y a pas de financement pour favoriser la guérison et la réconciliation et, par conséquent, le travail commencé ne se poursuit pas. Aux chapitres 3, 6 et 7, je fais des recommandations relatives aux sommes à prévoir pour la réalisation de programmes ou la prestation de services qui en valent la peine par des organismes de la région de Cornwall. Toutefois, je perçois certains secteurs comme se prêtant mieux à un processus décisionnel communautaire. Quelles que soient mes opinions personnelles, et j'ajoute que j'ai toujours éprouvé des sentiments positifs à propos des haltes-accueil pour les jeunes, je considère que la décision de financer certains aspects du club des garçons et des filles est une démarche que j'aimerais bien confier aux gens de Cornwall.

17. Paul-André Durocher, témoignage, 2 septembre 2008, transcription, pp. 143-144; il l'appelle « ombudsman ».

18. Citizens for Community Renewal, observations de la phase 2, 20 février 2009, pp. 6-9.

De même, de nombreuses propositions ont été mises de l'avant lors des observations publiques et de celles des parties de la phase 2. Celles-ci allaient des symposiums pour les jeunes à la formation permanente et aux services fournis par S. D. & G. Developmental Services, et de l'érection d'un monument commémoratif pour les survivants à la concrétisation de diverses possibilités de formation et de sensibilisation. Des demandes générales ont été formulées afin d'assurer un meilleur soutien aux services et aux programmes mis en œuvre dans les régions rurales de Stormont, Dundas et Glengarry. Ces idées sont peut-être toutes valables sur le plan individuel, mais je désire insister sur le fait que la guérison et la réconciliation communautaires devraient être une question de choix communautaires et non seulement mes choix. Bien que j'espère que les membres de la fiducie de réconciliation se pencheront sur les idées qui découlent des observations publiques et de celles des parties de la phase 2, ils devraient également être libres d'examiner d'autres idées. Il pourrait, par exemple, s'agir d'une formation sur la présentation d'excuses qui répondent aux besoins de tous, un point que j'aborde au chapitre 5. Quoiqu'il en soit, il est particulièrement important de faire preuve de souplesse pour répondre aux besoins déterminés par la région et de laisser la place aux démarches créatives qui émergeront dans deux ou trois ans dans le cadre de la réconciliation communautaire.

Je désire aborder précisément des suggestions qui ont été formulées dans les observations publiques de la phase 2 selon lesquelles un financement doit être prévu pour la traduction en français des protocoles ou autres documents. Puisque Cornwall est une région bilingue désignée, c'est avec étonnement que j'ai entendu dire qu'il s'agissait là d'un enjeu. Tous les documents produits dans le cadre du travail de la fiducie pour la réconciliation devraient être publiés en français et les services devraient être offerts dans les deux langues. Compte tenu des témoignages entendus à la phase 1 et de mon examen des témoignages officiels, je suis conscient que de nombreuses personnes ayant subi des mauvais traitements à Cornwall sont francophones. Le financement des initiatives de réconciliation communautaire devrait pouvoir faire en sorte que les documents soient produits en français et en anglais et que les services soient dispensés dans les deux langues.

En établissant les paramètres des initiatives de guérison et de réconciliation communautaires, je désire mettre l'accent sur les services directs, mais laisser une certaine marge de manœuvre pour l'approbation des dépenses en immobilisations afin de soutenir les services et de contribuer au renouvellement communautaire. Certaines dépenses en immobilisations sont nécessaires pour créer l'infrastructure des programmes et des services et elles doivent donc être engagées. Toutefois, étant donné que l'enveloppe budgétaire globale est restreinte, les sommes disponibles ne doivent pas être affectées entièrement aux projets d'immobilisations. De plus, ces projets devraient être liés directement aux services ou aux programmes nécessaires.

Je propose d'inclure la création et l'octroi de bourses de réconciliation dans le mandat de la fiducie de réconciliation. Ces bourses aux survivants viendraient en aide à ceux et celles dont les études ont été interrompues pour leur permettre d'obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires ou de fréquenter le Collège Saint-Laurent à Cornwall pour avoir une formation qui leur offrirait de meilleures possibilités d'emploi et un sentiment de réalisation personnelle. J'ose espérer que les survivants qui font un effort pour changer leur vie par le biais des études bénéficieraient également du mentorat et de l'encouragement amical des organismes qui participent au choix des personnes qui recevront une bourse. J'aimerais faire remarquer que le programme de bourses d'études est le seul domaine pour lequel j'ai approuvé des paiements aux personnes ou en leur nom. Certains ont donné à entendre que d'autres sommes devraient être versées aux personnes qui ont pris part à l'enquête en diverses qualités; je ne le recommande pas, mais j'ai suivi le mandat de la phase 2, qui consistait à examiner les processus, les services et les programmes destinés à la collectivité et non pas la rémunération individuelle.

Lorsque j'ai examiné la mise en œuvre des ressources, j'ai également tenu compte du temps nécessaire pour utiliser ces ressources. J'ai déjà indiqué que la guérison et la réconciliation communautaires étaient un périple qui se déroulait au fil du temps et qu'il n'y avait aucun délai fixe pour arriver à bon port. Toutefois, j'ai choisi une période de cinq ans pour le travail de ce que j'ai appelé la fiducie de réconciliation, parce qu'elle est suffisamment longue pour accomplir beaucoup de choses, mais pas assez pour que le processus devienne pénible et que le rapport avec cette enquête soit trop lointain. Je sais qu'il faudra un certain délai de démarrage après la publication de ce rapport et toute décision ultérieure du gouvernement de l'Ontario. Toute période recommandée doit prendre en compte ce délai de démarrage. Dans certains cas, des fonds pourront être consacrés à des dépenses en immobilisations; il faut donc prévoir suffisamment de temps pour que les projets d'immobilisations soient achevés. L'octroi de bourses d'études comportera un processus d'invitation et d'évaluation des candidats; il faut prévoir un certain temps à cette fin. Cinq ans est une période raisonnable, compte tenu de tout cela.

En bref, je perçois les recommandations relatives à la guérison et à la réconciliation communautaires comme un processus qui mise sur les fondations existantes, facilite la prise de décisions à l'échelle régionale et fournit des ressources raisonnables et un délai précis pour agir. Puisque la collectivité est lancée sur son élan, je suggère que les décisions soient prises le plus tôt possible, de sorte qu'elle ne le perde pas. Le temps et les ressources ne sont pas illimités, mais j'espère que la bonne volonté et l'engagement à l'égard de la guérison et de la réconciliation communautaires pourront l'être.

Recommandations

1. Une somme de 5 millions de dollars devrait être fournie par le gouvernement de l'Ontario pour soutenir la guérison et la réconciliation communautaires à Cornwall et Stormont, Dundas et Glengarry pendant une période de cinq ans.
2. Le gouvernement de l'Ontario devrait désigner spécifiquement un fonctionnaire pour agir en qualité d'agent de liaison entre les responsables des décisions relatives aux initiatives qui doivent être financées et le gouvernement de l'Ontario afin de veiller au respect d'attentes raisonnables en matière de gestion financière et de reddition de comptes à l'égard des fonds publics et à l'établissement de mécanismes de gouvernance.
3. Les personnes responsables des décisions relatives aux initiatives qui doivent être financées devraient, aux fins de la reddition de comptes et de la remise de rapports au gouvernement de l'Ontario et aux habitants de Cornwall et Stormont, Dundas et Glengarry, être des représentants des organismes suivants, travaillant en collaboration : l'équipe de leadership des survivants, PrévAction, Citizens for Community Renewal et le campus de Cornwall du Collège Saint-Laurent.
4. La portée des initiatives qui peuvent être approuvées dans le cadre de l'enveloppe de 5 millions de dollars devrait correspondre à celles qui peuvent être achevées dans un délai de cinq ans et qui visent des événements, des activités ou des organismes des régions de Cornwall et de Stormont, Dundas et Glengarry relativement aux points suivants :
 - a. le soutien des adultes survivants qui ont été victimes de violence sexuelle dans leur enfance ou leur jeunesse;
 - b. la prévention de la violence sexuelle faite aux enfants ou aux jeunes, y compris l'amélioration de la résilience et un sentiment d'inclusion pour les enfants et les jeunes;
 - c. le soutien et l'aide aux enfants, aux jeunes et à leurs familles lorsque survient la violence;
 - d. le perfectionnement des professionnels ou des employés des institutions régionales afin qu'ils puissent mieux soutenir les survivants adultes ou répondre à leurs besoins, ou mieux comprendre l'incidence des mauvais traitements d'ordre sexuel infligés aux enfants et aux jeunes et mieux y réagir, pourvu que ce perfectionnement soit inclusif et ne s'applique pas à une seule institution ou à un seul organisme;
 - e. la sensibilisation du public à l'incidence de la violence sexuelle faite aux enfants et celle des élèves et des employés des écoles locales;

- f. tout lieu, endroit ou événement de reconnaissance lié à la violence sexuelle faite aux enfants et aux jeunes, présentement et antérieurement.
5. Les dépenses qui peuvent être autorisées devraient pouvoir inclure les coûts du matériel en langue française relatif à toute initiative approuvée.
6. L'approbation des projets d'immobilisations devrait être limitée à 200 000 \$ à l'égard de tout organisme sur une période de cinq ans; la somme doit être dépensée avant la fin de la période de soutien de la guérison et de la réconciliation communautaires, qui est de cinq ans.
7. Les dépenses que le groupe peut approuver comprennent notamment un maximum de cinq bourses annuelles de réconciliation pour les adultes qui ont été victimes de violence sexuelle dans la région de Cornwall ou Stormont, Dundas et Glengarry et qui désirent obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires ou parfaire leurs études en fréquentant le campus de Cornwall du Collège Saint-Laurent.
8. En plus d'examiner et d'approuver des initiatives précises à Cornwall et dans la région, le groupe devrait retenir les services d'un facilitateur ou d'une personne-ressource en développement de la collectivité de son choix afin d'aider à établir des relations et il devrait avoir la discrétion voulue pour obtenir une aide administrative ou en gestion appropriée afin d'appuyer son travail, à même les sommes accordées par le gouvernement de l'Ontario. Les coûts de ces services et les frais généraux ne devraient pas dépasser 10 pour cent des sommes réservées au travail de guérison et de réconciliation communautaires sur une période de cinq ans.
9. Le groupe chargé des décisions devrait fournir un rapport annuel en français et en anglais aux gens de Cornwall et Stormont, Dundas et Glengarry pour donner des renseignements détaillés sur les services, les programmes et les dépenses en immobilisations qui sont en cours et planifiés et sur la justification des décisions relatives aux dépenses.